



FORMATION : Bilan de Compétences

PUBLIC : Tout Public

PRÉREQUIS : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Formation collective à distance sous la forme de webinar participatif.
- Inscription à réaliser 15 Jours avant le démarrage de la formation.

DURÉE : Durée totale : 12H pour une période de 1 semaine

- Durée en webinar : 12H
- Durée des exercices à réaliser : 2H

DATES OU PÉRIODE : Ceci sera fait selon les disponibilités du stagiaire

HORAIRES : Ceci sera fait selon les disponibilités du stagiaire

LIEU : Formation à distance – webinar / vidéoconférence

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 38 14 37 58

DESCRIPTIF

Le bilan de compétences est réalisé en individuel, par visio-conférence.

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

- Préparer une reconversion professionnelle
- Evoluer au sein de son entreprise
- Elaborer ou vérifier un projet professionnel

Le bilan de compétences vise à devenir « Acteur de sa vie professionnelle », c'est-à-dire, à choisir, à s'orienter, à décider, de sa meilleure orientation sur la base d'une connaissance de soi approfondie, une connaissance de ses compétences, du marché de l'emploi, de la création d'entreprise ou de la VAE.

L'objectif de ces actions est de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations. Définir son projet professionnel ou un projet de formation. Retrouver confiance en soi.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure : Identifier un ou plusieurs projets réalistes et réalisables, Permettre de reprendre confiance en soi, Identifier les mobilités en interne, Permettre d'évoluer professionnellement, Se reconverter, Vérifier et de valider ou non ses idées de départ, S'épanouir, Sortir d'une situation difficile, D'avoir un plan d'action (étape par étape)

<https://excellenceformation180.fr/>

EXCELLENCE FORMATION 37 Allée Romain Rolland 95100 Argenteuil France

Tél : 0638143758 - Email : contact@excellenceformation180.fr

Immatriculation au RCS, numéro : 898 046 164 R.C.S. Pontoise



CONTENU

La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases, respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences.

- Face à face en visio avec Céline, votre coach : 12 heures
- Passation des tests avec CentralTest : une demi-heure en moyenne
- Travail personnel : à déterminer selon les profils des participants

DEROULEMENT & PROGRAMME DU BILAN DE COMPETENCES DANS LE CADRE DU CODE DE DEONTOLOGIE (Articles R. 6322-32 à 60 du code du Travail)

Le bilan de compétences se déroule en entretiens individuels et collectifs.

Dans un premier temps, nous vous proposons un rendez-vous de prise de contact gratuit et sans engagement, par téléphone ou par visio-conférence.

➤ **PHASE 1 – DIAGNOSTIC DE LA DEMANDE (durée : 1 heure)**

Mieux vous connaître et déterminer ensemble l'objectif de votre bilan :

- Ecoute et analyse de vos attentes et objectifs à court et moyen terme, reconstruction de votre parcours professionnel et de vos orientations, de vos critères de satisfaction, présentation du contenu et de la méthode de travail, des modalités de déroulement du bilan de compétences
- Validation des objectifs du bilan de compétences

➤ **PHASE 2 – INVESTIGATION INDIVIDUELLE & ACCOMPAGNEMENT (durée : 10 heures)**

- Identification de vos traits de personnalités, de vos axes de développement personnel

Nos outils :

- Inventaire de personnalité, vos fonctionnements relationnels, inventaire des intérêts professionnels, par la passation et la restitution des tests : Test de personnalité, Profil PRO-2 (outil identifiant les zones de confort et les écarts avec les métiers), d'autres tests peuvent compléter cette phase (profil entrepreneur, profil management, Process Communication, Quotient Emotionnel, Profil Vente, validés par CentralTest)
- Coaching (de projection, roue de la vie, ...) : laissez-vous guider à faire émerger vos compétences, activités, domaines, dans lesquels vous vous projetteriez
- Travail sur vos valeurs, identité professionnelle, environnement, aide à la définition d'objectifs concrets et réalisables, dans le cadre d'un coaching
- Elaboration des pistes et possibilités de domaines d'activités, de métiers en lien avec vos centres d'intérêts, aptitudes, compétences transférables
- Confrontation à l'environnement socio-professionnel (information sur les métiers, les fonctions, les secteurs d'activité, les entreprises, le marché du travail, recherche de formation, rencontres professionnelles)
- Aide à la mise en place d'actions concrètes en vue de valider votre projet professionnel

➤ **PHASE 3 – SYNTHÈSE DU BILAN DE COMPETENCES (durée : 1 heure)**

L'objectif de cette séance est de faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel et sur le déroulement du bilan de compétences, de déterminer ensemble les actions à poursuivre.



MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Entretiens avec notre Coach Certifiée en visio-conférence : véritable conduite d'entretien en démarche « miroir », le coach vous aide à faire émerger tous vos potentiels, motivations, valeurs, envies, en travaillant dans la neutralité la plus totale :
- Tests en conformité avec les bilans de compétences de CentralTest : analyse de la personnalité, inventaire des intérêts professionnels, restitution de domaines d'activités et de métiers en adéquation avec la personnalité, évaluations management, profil créateur d'entreprise, etc.
- Questionnaires d'évaluation (360 °, auto-évaluations), guide bilan de compétences pour exercices pratiques
- Apports d'informations (ressources, emploi, métiers, création d'entreprise, VAE)
- Aide aux investigations
- Réalisation de la synthèse par le consultant
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Un premier entretien téléphonique (sans engagement) ou en visioconférence permet de valider votre demande et de positionner un objectif de bilan, entrant dans le champ de compétences du bilan de compétences (réorientation, évolution professionnelle, vérification de projet)
- Vous validez notre programme et recevez une convocation qui engage le démarrage de votre bilan
- Vous remplissez une feuille d'émargement tout au long de l'action
- Vous évaluez votre bilan de compétences par écrit à l'issue de celui-ci

Suivi de l'exécution :

- Alternance d'entretiens avec la consultante en bilan de compétences en visio-conférence et travaux personnels à réaliser
- Accompagnement continu par Céline, votre consultante attitrée
- Travaux personnels avec support réalisé et adressé par la consultante
- Réalisation d'enquêtes métiers par le bénéficiaire
- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape



- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules

Référent pédagogique et formateur :

Chaque action est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.